L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 13 DECEMBRE, 1884. 58eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, QUATRIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. le 19ème jour de Décembre, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes les propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes, au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci dessus.

Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun, pour être offertes en vente comme suit:

ECKERT, JNO. H.—
Taxe de 1882, montant à...............
Taxe de 1883, montant à............... 3 60
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Philippe et Jackson, désignée comme une portion des lots Nos. 25 et 26 de l'ilet No. 319; la dite portion des lots Nos. 25 et 26 mesurent 23 pieds 6 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 95 pieds.

EVANS, Mme ANNE—
Taxe de 1883, montant à............... $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Harmonie et Pleasant, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 189; le dit lot No. 14 mesure 21 pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de 120 pieds.

EUANHANER, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à............... $18 00
Taxe de 1883, montant à............... 18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Washington et Quatrième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 129, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 126 pieds 8 pouces 5 lignes; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magasins et Quatrième.

FULTON, JNO. E.—
Taxe de 1882, montant à............... 12c
Taxe de 1883, montant à............... 12c
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Touti, Melpomène en Thalie, désignée comme un triangle de l'ilet No. 402.

FARRELL, FRANK J.—
Taxe de 1883, montant à............... $6 00
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Sixième et Washington, désignés comme lots Nos. 18, 19, 20 et 21 de l'ilet No. 340, les dits lots Nos. 18, 19, 20 et 21 mesurent 102 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 125 pieds.

FARRELL, FRANK J.—
Taxe de 1883, montant à............... $6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Sixième et Washington, désigné comme lot No. 37 de l'ilet No. 340, le dit lot No. 37 mesure 112 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 300 pieds.

FLANNAGAN, JAMES C.—
Taxe de 1883, montant à............... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 308, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue ... profondeur de 125 pieds.

FITZPATRICK, JOHN—
Taxe de 1883, montant à............... $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Ste. Marie et St. André désigné comme lot No. 52 de l'ilet No. 40; le dit lot No. 52 mesure 34 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 131 pieds.

EGLISE PRESBYTERIENNE DE LA RUE PREMIERE—
Taxe de 1883, montant à............... $15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Première et Philippe, désignée comme une portion de l'ilet No. 99; la dite portion mesure 42 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 225.

FILLEUL, Mme A. E.—
Taxe de 1883, montant à............... $12 00
Un certain lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Philippe et Jackson, désignés comme lot No. 6 et une portion du lot No. 8 de l'ilet No. 134; le dit lot No. 6 et la portion du lot No. 8 mesurent 32 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds 6 pouces.

FORCHEIMER, SIMON—
Taxe de 1883, montant à............... $48 00
Une portion de six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Philippe et Première, désignée comme une portion des lots Nos. 1 à 6, inclusivement, de l'ilet No. 133; les dits lots Nos. 1 à 6, inclusivement, mesurent 48 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

FORCHEIMER, SIMON—
Taxe de 1883, montant à............... $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Première et Philippe, désigné comme lot H de l'ilet No. 133; le dit lot H mesure 30 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 127 pieds.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... 30c
Taxe de 1883, montant à............... 30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorgenois, Broad, Thalie et Melpomène, désigné comme l'ilet No. 482.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... 45c
Taxe de 1883, montant à............... 60c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Erato et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. 495.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... 36c
Taxe de 1883, montant à............... 36c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Première et Jackson, désignés comme douze lots de l'ilet No. 445; les dits lots font face aux rues Johnson, Galvez et Première.

FERRIDAY, THOMAS—
Taxe de 1882, montant à............... $4 80
Taxe de 1883, montant à............... 4 80
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Freret, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 à 9 de l'ilet No. 357; les dits lots Nos. 1 à 9 mesurent 127 pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de 277 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Freret et Troisième.

FINNAN, JAMES—
Taxe de 1882, montant à............... $1 20
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Deuxième et Première, désignés comme lots Nos. 1 à 9 de l'ilet No. 427; les dits lots Nos. 1 à 9 mesurent 276 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 126 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Prieur et Deuxième.

FIELD, T. P.—
Taxe de 1882, montant à............... $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Sixième et Washington, désigné comme lot No. 37 de l'ilet No. 340; le dit lot No. 37 mesure 112 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 300 pieds.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... $3 10
Taxe de 1883, montant à............... 3 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurent, White, St. André et Joséphine, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 293; le dit lot No. 3 mesure 31 pieds 7 pouces de face à la rue St. André sur 30 pieds de profondeur.

FERNON, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à............... 15c
Taxe de 1883, montant à............... 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, St. David, Pleasant et Harmonie, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 309; le dit lot No. 2 mesure 25 pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 103 pieds 3 pouces.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... 15c
Taxe de 1883, montant à............... 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, St. David, Pleasant et Harmonie, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 309; le dit lot No. 3 mesure 25 pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de 101 pieds.

FOUCHER, CHAS. D.—
Taxe de 1882, montant à............... $4 80
Taxe de 1883, montant à............... 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, Dryades, Première et Deuxième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 272; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 120 pieds.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... $78 00
Taxe de 1883, montant à............... 78 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Harmonie et Pleasant, désignée comme une portion de l'ilet No. 222; la dite portion mesure 50 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 150 pieds.

FOLGER, N. C.—
Taxe de 1882, montant à............... $72 00
Taxe de 1883, montant à............... 72 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Harmonie et Pleasant, désignée comme une portion de l'ilet No. 222; la dite portion mesure 120 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 278 pieds; la dite portion forme l'encoignure des rues St. Charles et Harmonie.

FRERET, Mme FANNY—
Taxe de 1882, montant à............... $48 00
Taxe de 1883, montant à............... 48 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos 11 à 21 de l'ilet No. 245; les dits lots Nos. 11 à 21 mesurent 253 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Baronne et Deuxième.

FRERET, Mme FANNY—
Taxe de 1882, montant à............... $72 00
Taxe de 1883, montant à............... 72 00
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Première et Deuxième, désignés comme les lots Nos. 3 à 9 de l'ilet No. —; les dits Nos. 3 à 9 mesurent 90 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 141 pieds 5 pouces; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues Deuxième et Carondelet.

FARRELL, MICHAEL JOHN—
Taxe de 1882, montant à............... $27 00
Taxe de 1883, montant à............... 27 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Harmonie, Colisée et Pleasant, désignés comme les lots Nos. 15, 16 et une portion du lot No. 7 de l'ilet No. 189; les dits lots Nos. 15, 16 et la portion du lot No. 17 mesure 80 pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de 113 pieds; le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Harmonie et Chestnut.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... 80c
Taxe de 1883, montant à............... 80c
Treize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Jackson et Première, désignés comme treize lots de l'ilet No. 434.

FAIGAN, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à............... $6 00
Taxe de 1883, montant à............... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Conery et Washington, désigné comme lot No. 48 de l'ilet No. 217; le dit lot No. 48 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 100 pieds.

FENNER, Mme C. E.—
Taxe de 1882, montant à............... $87 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 148; les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent 64 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 126 pieds.

FRERET, SUC. WM. A., ET GEORGE SALKELD—
Taxe de 1882, montant à............... $36 00
Taxe de 1883, montant à............... 36 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Colisée, Quatrième et Washington, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 184; le dit lot No. 4 mesure 51 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 126 pieds.

FARRELL, Mme MARGARET—
Taxe de 1882, montant à............... $5 40
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Sixième et Washington, désignée comme une portion du lot No. 14 de l'ilet No. 94; la dite portion mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 160 pieds.

FOSTER, Mlle SUSAN—
Taxe de 1882, montant à............... $15 60
Taxe de 1883, montant à............... 15 60
Un certain lot et la moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Pleasant et Harmonie, désignés comme lot No. 22 et la moitié du lot No. 24 de l'ilet No. 123, le dit lot No. 23 et la moitié du lot No. 24 mesurent 38 pieds 5 pouces de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 120 pieds.

FLOOD, EDMUND—
Taxe de 1882, montant à............... $15 00
Taxe de 1883, montant à............... 15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Philippe et Soraparu, désignés comme lots Nos. 72 et 74 de l'ilet No. 45; les dits lots Nos. 72 et 74 mesurent 95 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 157 pieds de l'autre coté; le dit lot No. 72 forme l'encoignure des rues Rousseau et Philippe.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... 45c
Taxe de 1883, montant à............... 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, Thalie et Erato, désigné comme l'ilet No. 501; le dit ilet No. 501 mesure 235 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... 45c
Taxe de 1883, montant à............... 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, Erato et Clio, désigné comme l'ilet No. 502; le dit ilet No. 502 mesure 319 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... 45c
Taxe de 1883, montant à............... 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dupré, Gayoso, Clio et Calliope, désigné comme l'ilet No. 503; le dit ilet No. 503 mesure 257 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

GROETSCH, Mme G. W.—
Taxe de 1882, montant à............... $16 80
Taxe de 1883, montant à............... 16 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Joséphine et Jackson, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 73; le dit lot No. 11 mesure 60 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds.

GORMAN, MARTIN—
Taxe de 1882, montant à............... $5 40
Taxe de 1883, montant à............... 5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Première et Deuxième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 47; le dit lot No. 3 mesure 35 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 109 pieds.

GRAY, Vve PHILIPPE—
Taxe de 1882, montant à............... $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, St. Thomas et Rousseau, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 59; le dit lot No. 7 mesure 25 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 115 pieds.

GREEN, WILLIAMS—
Taxe de 1882, montant à............... 30c
Taxe de 1883, montant à............... 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Levée, Adèle et Joséphine, désigné comme lot C de l'ilet No. 1; le dit lot C mesure 42 pieds de face à la rue Levée; le dit lot C forme l'encoignure des rues Levée et Adèle.

GREEN, CLAY M.—
Taxe de 1882, montant à............... $24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Rousseau, St. Thomas et Joséphine, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 43; le dit lot No. 15 mesure 26 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 157 pieds; le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Joséphine.

GIRARDEY, C. E.—
Taxe de 1882, montant à............... $30 00
Taxe de 1883, montant à............... 30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Joséphine et St. André, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. ...; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds ... de face à la rue Constance sur ... profondeur de 108 pieds.

GERMAN EVANGELICAL LUTHERIAN ZION CONGREGATION—
Taxe de 1882, montant à...............
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Ste. Marie et St. André, désigné comme le lot No. 22 de l'ilet No. 294; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 107 pieds 10 pouces.

GORDON, CLARA A.—
Taxe de 1882, montant à............... $34 00
Taxe de 1883, montant à............... 34 00
Une portion de cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Septième et Huitième, désignée comme une portion des lots Nos. 24 à 28 de l'ilet No. 230; la dite portion des lots Nos. 24 à 28 mesure 55 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 107 pieds.

GRAPPENDORF, CONRAD—
Taxe de 1882, montant à............... $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 153, le dit lot No. 21 mesure 34 pieds 9 pouces de face à la rue Septième sur 125 pieds de profondeur.

GAUTIER, ALEXANDRE—
Taxe de 1882, montant à............... $6 00
Taxe de 1883, montant à............... 6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Neuvième et Huitième, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 84; le dit lot No. 11 mesure 27 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 125 pieds.

GIBBON, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............... $3 00
Taxe de 1883, montant à............... 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 115; le dit lot No. 24 mesure 29 pieds 6 pouces de face à la rue Sixième sur une profondeur de 160 pieds.

GLENELLA, DANIEL—
Taxe de 1882, montant à............... $3 60
Taxe de 1883, montant à............... 3 60
La moitié d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Washington et Sixième, désignée comme une moitié du lot No. 20 de l'ilet No. 249; la dite moitié du lot No. 20 mesure 25 pieds de face à la rue Sixième sur 200 pieds de profondeur.

GOOD, MARIA—
Taxe de 1882, montant à............... $3 00
Taxe de 1883, montant à............... 3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Première et Deuxième, désigné comme le lot No. 2 de l'ilet No. 272; le dit lot No. 2 mesure 29 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 100 pieds.

GILLESPIE, ASA—
Taxe de 1882, montant à............... $1 20
Taxe de 1883, montant à............... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Harmonie et Toledano, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 279; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 184 pieds.

GRUDER, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............... $4 20
Taxe de 1883, montant à............... 4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Laurent, Philippe et Jackson, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 289; le dit lot No. 6 mesure 33 pieds de face à la rue Laurent sur une profondeur de 121 pieds.

GOVILLE, ALCIDE—
Taxe de 1882, montant à............... $1 20
Taxe de 1883, montant à............... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Troisième et Deuxième, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 315, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 115 pieds.

GOVERN, THOMAS—
Taxe de 1882, montant à............... $1 80
Taxe de 1883, montant à............... 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Joséphine et Jackson, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 325; le dit lot No. 9 mesure 29 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 128 pieds.

GORMAN, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à............... $2 40
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Philippe et Jackson, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 346; les dits lots 1 à 5 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 138 pieds.

GORMAN, THOMAS—
Taxe de 1883, montant à............... $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Religieuse, Ste. Marie et St. André, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 37; le dit lot No. 1 mesure 29 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 88 pieds.

GORMAN, Vve THOMAS—
Taxe de 1883, montant à............... $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Religieuse, Ste. Marie et St. André, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 37; le dit lot No. 3 mesure 34 pieds de face à la rue Ste. Marie, sur une profondeur de 88 pieds; le dit lot No. 3 forme l'encoignure des rues rues Ste. Marie et Rousseau.

GORMAN, Mme PATRICK—
Taxe de 1882, montant à............... 90c
Taxe de 1883, montant à............... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Levée, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 7; le dit lot No. 16 mesure 25 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 80 pieds.

GLUCK, JOHN—
Taxe de 1883, montant à............... $18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Philippe et Première, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. —; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 90 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Philippe et St. Denis.

GREEN, Mme W. J.—
Taxe de 1882, montant à............... $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Levée, Adèle et St. André, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 32; le dit lot No. 6 mesure 45 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur de 76 pieds.

GRASSEL, CHRISTIAN—
Taxe de 1883, montant à............... 7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Première et Deuxième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 47; le dit lot No. 3 mesure 27 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

GLUCK, JOHN—
Taxe de 1883, montant à............... $12 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 49; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 64 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 118 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Rousseau.

GUYOT, SUC. FRANTZ—
Taxe de 1883, montant à............... $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 82; le dit lot No. 8 mesure 35 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 130 pieds; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Annonciation et Septième.

GAINSLEY, ROBERT—
Taxe de 1883, montant à............... $4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, St. André et Joséphine, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 268; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 102 pieds.

GINDER, JOSEPH—
Taxe de 1883, montant à............... $8 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 320, le dit lot No. 4 mesure 21 pieds de face à la rue Jackson sur profondeur de 110 pieds.

GOCHET, FRANK A.—
Taxe de 1883, montant à............... 30c
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Deuxième et Première, désignée comme une portion du lot No. 15 de l'ilet No. 390; la dite portion du lot No. 15 mesure 16 pieds 3 pouces de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces.

GRAHAM, L.—
Taxe de 1883, montant à............... 66c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Jackson et Philippe, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 399, le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 105 pieds.

HERWIG, P. H.—
Taxe de 1882, montant à............... $15 00
La moitié de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Harmonie, Pleasant et Levée, désignée comme une moitié des lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 18, la moitié des dits lots Nos. 15 et 16 mesure 45 pieds de face à la rue St. Thomas sur une profondeur de 69 pieds; la dite moitié du lot No. 15 forme l'encoignure des rues St. Thomas et Harmonie.

HENRY, THOMAS L.—
Taxe de 1882, montant à............... $4 20
Taxe de 1883, montant à............... $4 80
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St. Thomas, Sixième et Septième, désignée comme une portion du lot No. 4 de l'ilet No. 22, la dite portion du lot No. 4 mesure 21 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 127 pieds.

HOWARD, Vve RICHARD—
Taxe de 1882, montant à............... $12 00
Taxe de 1883, montant à............... 12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Troisième et Deuxième, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 25; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 102 pieds de face à la rue Deuxième sur 119 pieds de profondeur, le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Deuxième et Levée.

HOULIHAN, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à............... 9c
Taxe de 1883, montant à............... 9c
Une certaine fraction de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, Félicité et Nun, désignée comme une fraction de l'ilet No. 36, la dite fraction forme l'encoignure des rues Félicité et Religieuse.

HERWIG, PHILIPPE F.—
Taxe de 1882, montant à............... $2 40
Taxe de 1883, montant à............... 2 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Septième et Huitième, désigné comme le lot No. 14 de l'ilet No. 93; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 129 pieds.

HUBER, JNO. P.—
Taxe de 1882, montant à............... $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, St. Thomas, Chippewa et Septième, désigné comme le lot No. 16 de l'ilet No. 87, le dit lot No. 16 mesure 38 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

HERRING, SUC. LEVI—
Taxe de 1882, montant à............... $7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Première et Deuxième, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 111; le dit lot No. 12 mesure 40 pieds de face à la rue Première sur 120 pieds de profondeur.

HART, JUDAH—
Taxe de 1882, montant à............... $30 00
Taxe de 1883, montant à............... 30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Première et Philippe, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 149; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 52 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 121 pieds.

HAGAN, Mlle CLARA M.—
Taxe de 1882, montant à............... $27 00
Taxe de 1883, montant à............... 27 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytania, Quatrième et Washington, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 197; les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 77 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 125 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Prytania et Washington.

HAMILTON, E. J.—
Taxe de 1882, montant à............... $84 00
Taxe de 1883, montant à............... 84 00
Trois certains lots de terre et une portion d'un autre certain lot ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytania, Première et Philippe, désignés comme lots Nos. 4, 5 et 6 et une portion du lot No. 7 de l'ilet No. 201; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 et la portion du lot No. 7 mesurent 106 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 183 pieds.

HARDIE, THOMAS L.—
Taxe de 1882, montant à............... $9 95
Taxe de 1883, montant à............... 2 40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Septième et Sixième, désignés comme les lots Nos. 4, 5 et 6 de l'ilet No. 282; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 mesurent 65 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 140 pieds.

HAWKINS, SMITH—
Taxe de 1882, montant à............... $1 20
Taxe de 1883, montant à............... 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Quatrième et Troisième, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 314; le dit lot No. 6 mesure 26 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 125 pieds.

HIGINBOTHAM, SUC. HENRI—
Taxe de 1882, montant à............... $21 00
Taxe de 1883, montant à............... 21 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Première et Deuxième, désignés comme les lots No. 10 et 11 de l'ilet No. 245; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 118 pieds.

HANDLIN, WILLIAM H.—
Taxe de 1882, montant à............... $4 80
Taxe de 1883, montant à............... 4 80
Une portion d'un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Washington et Sixième, désignée comme une portion du lot No. 14 de l'ilet No. 276; la dite portion du lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 150 pieds.

HANDLIN, WILLIAM H.—
Taxe de 1882, montant à............... $3 60
Taxe de 1883, montant à............... 3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 320; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 110 pieds.

HOGAN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............... $10 80
Taxe de 1883, montant à............... 10 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, St. André et Joséphine, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 321; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 100 pieds; dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Joséphine et Liberté.

HERWIG, PHILIPPE F.—
Taxe de 1882, montant à............... $8 00
Taxe de 1883, montant à............... 8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, St. André et Félicité, désigné comme lot No. 91 de l'ilet No. 320, le dit lot No. 91 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 110 pieds.

HINKS, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... $1 20
Taxe de 1883, montant à............... 1 20
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Harmonie et Pleasant, désignée comme la moitié de l'ilet No. 336.

HENDERSON, Mme S.—
Taxe de 1882, montant à............... $1 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Sixième et Washington, désignée comme une portion du lot No. 36 de l'ilet No 340; la dite portion du lot No. 36 mesure 14 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 125 pieds.

HARRISON, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............... 45c
Taxe de 1883, montant à............... 46c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Quatrième et Washington, désigné comme lot D de l'ilet No. 387, le dit lot D mesure 28 pieds 9 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 129 pieds.

HICKEY, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............... $10 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, St. Thomas, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 66; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 130 pieds.

HILLMAN, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à............... 54c
Taxe de 1883, montant à............... 54c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Rocheblave, Troisième et Quatrième, désigné l'ilet No 469, le dit ilet No. 469 mesure 254 pieds de face sur une profondeur de 267 pieds.

HAMILTON, Vve CHAS., No. 1—
Taxe de 1882, montant à............... $6 00
Taxe de 1883, montant à............... 6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, commençant à 30 arpents du fleuve et bornée des deux cotés par les lignes de l'ancienne habitation Livaudais et prolongée jusqu'à ce que les dites lignes se joignent et forment la pointe contenant en tout, par estimation, 17⅞ d'arpents.

HICKEY, Vve JNO. CAIN—
Taxe de 1883, montant à............... $12 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Troisième et Quatrième, désignée comme une portion du lot No. 2 de l'ilet No. 113; la dite portion du lot No. 2 mesure 134 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 134 pieds.

HEFLER, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à............... $3 40
L'arrière portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Huitième et Neuvième, désignée comme l'arrière portion des lots Nos 9 et 10 de l'ilet No. 118; la dite arrière portion des lots Nos. 9 et 10 mesure 35 pieds 10 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 64 pieds.

HENDERSON, MARIE W.—
Taxe de 1883, montant à...............
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Washington, Camp et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 165; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 110 pieds.

HAGERTY, Mme ELIZABETH—
Taxe de 1883, montant à............... $18 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 245; les dits lots Nos 3 et 4 mesurent 56 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 130 pieds.

HANLEY, JOHN, Jr.—
Taxe de 1882, montant à............... 15c
Taxe de 1883, montant à............... 15c
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Roman, Prieur, Melpomène et Thalie, désigné comme l'ilet triangulaire No. 480.

HOLZ, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à............... 15c
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Johnson, Galvez, Jackson et Joséphine, désigné comme l'ilet No. 448.

HILLMAN, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à............... 54c
Taxe de 1883, montant à............... 54c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Troisième et Deuxième, désigné comme l'ilet No. 468; le dit ilet No. 468 mesure 362 pieds de face sur une profondeur de 260 pieds.

ISAACSON, ALFRED H.—
Taxe de 1882, montant à............... $30 00
Taxe de 1883, montant à............... 30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Première et Philippe, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 169; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 60 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 150 pieds.

IRWIN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à............... $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Chestnut, Harmonie et Pleasant, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 189; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de 120 pieds.

IRWIN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à............... 90c
Taxe de 1883, montant à............... 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, White, Melpomène et Thalie, désigné comme l'ilet No. 490; le dit ilet No. 490 mesure 223 pieds de face sur une profondeur de 328 pieds.

IRWIN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............... 90c
Taxe de 1883, montant à............... 90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Broad, White, Thalie et Erato, désigné comme l'ilet No. 491; le dit ilet No. 491 mesure 255 pieds de face sur une profondeur de 538 pieds.

IRWIN, PATRICK—
Taxe de 1883, montant à............... 15c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Erato et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. 481; la dite portion forme l'encoignure des rues Erato et Broad.

JAMES, SAMUEL L.—
Taxe de 1883, montant à............... $240 00
Trois certains lots de terre et une portion d'un autre certain lot, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos. 1, 4 et 21, et une portion du lot No. 20 de l'ilet No. 213, les dits lots Nos. 1, 4 et 21, et la portion du lot No. 20 mesurent 126 pieds 4 pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur de 175 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Prytania et Première.

JONES, E. N.—
Taxe de 1883, montant à............... $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 314, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 45 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds.

JOHNSON, F.—
Taxe de 1882, montant à............... $8 00
Taxe de 1883, montant à............... 8 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Philippe et Première, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 271; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 123 pieds.

JAMES, WILLIAM—
Taxe de 1882, montant à............... $2 16
Taxe de 1883, montant à............... 2 16
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 386; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds.

JOURDAN, McG., KATE P. M. ET A. S.—
Taxe de 1882, montant à............... $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Washington et Sixième, désigné comme le lot No. 31 de l'ilet No. 115; le dit lot No. 31 mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 160 pieds.

JAY, Mme MARTHA—
Taxe de 1882, montant à............... $1 50
Taxe de 1883, montant à............... 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Pleasant et Toledano, désigné comme lot A de l'ilet No. 121; le dit lot No. A mesure 29 pieds de face à la rue Pleasant sur une profondeur de 85 pieds; le dit lot A forme l'encoignure des rues Pleasant et Laurel.

JOSEPH, LAZARD H.—
Taxe de 1882, montant à............... $30 00
Taxe de 1883, montant à............... 30 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytania, St. André et Ste. Marie, désignée comme une portion du lot No. 46 de l'ilet No. 295; la dite portion mesure 27 pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur de 115 pieds 8 pouces; la dite portion du lot No. 46 forme l'encoignure des rues Prytania et Ste. Marie.

JEANFREAUD, E. L.—
Taxe de 1882, montant à............... $13 00
Taxe de 1883, montant à............... 13 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Prytania, Quatrième et Washington, désigné comme le No. 16 de l'ilet No. 216; le dit lot No. 16 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds.

JONES, GEORGE—
Taxe de 1883, montant à............... $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 335; le dit lot No. 8 mesure 26 pieds de face à la rue Howard sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 136 pieds de l'autre coté.

KENNEDY, SAMUEL H.—
Taxe de 1883, montant à............... $21 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Première et Philippe, désignée comme une portion de l'ilet No. 169; la dite portion de terre mesure 75 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 159 pieds.

KOLWE, HENRI—
Taxe de 1883, montant à............... $6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tonti, Rocheblave, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 69 de l'ilet No. 470; le dit lot No. 69 mesure 258 pieds de face sur une profondeur de 269 pieds.

KEHRENSTEIN, J. A.—
Taxe de 1882, montant à............... $2 40
Taxe de 1883, montant à............... 2 40
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Harmonie et Neuvième, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 54; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 36 pieds 10 pouces de face à la rue Harmonie sur 66 pieds de profondeur.

KLEIN, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à............... $5 40
Taxe de 1883, montant à............... 5 40
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Washington et Quatrième, désignée comme une portion des lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 236; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 57 pieds.

KEOGH, Mme MARIE—
Taxe de 1882, montant à............... $15 00
Taxe de 1883, montant à............... 15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Marie, Félicité, St. Thomas et Chippewa, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 69; le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 142 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Félicité et St. Thomas.

KAVANAUGH, Vve O.—
Taxe de 1882, montant à............... $2 70
Taxe de 1883, montant à............... 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurent, White, Jackson et Philippe, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 295; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent 61 pieds de face à la rue Philippe sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Philippe et White.

KUSTER, JOHN—
Taxe de 1882, montant à............... $4 80
Taxe de 1883, montant à............... 4 80
Un certain lot de terre et une autre certaine portion ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 19 et une certaine portion de terre de l'ilet No. 271; le dit lot No. 19 et la portion de terre mesure 25 pieds chaque de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 115 pieds.

LEATHERS, Mme THOS. P.—
Taxe de 1883, montant à............... $18 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Joséphine et St. André, désignés comme lots Nos. 27, 24, 25 et 26 de l'ilet No. 237, le dit lot No. 27 mesure 36 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 119 pieds 6 pouces; les dits lots Nos. 24, 25 et 26 mesurent 84 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 120 pieds.

LEBLOND, Mlle EUGENIE—
Taxe de 1883, montant à............... $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytania, St. Charles, Félicité et Ste. Marie, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 297, le dit lot No. 18 mesure 39 pieds 6 pouces de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds.

LEMAN, GEORGE—
Taxe de 1883, montant à............... $4 20
L'arrière portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Jackson et Joséphine, désignée comme l'arrière portion des lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 101; la dite arrière portion des lots Nos 3 et 4 mesurent 52 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 129 pieds.

LANGFORD, Mme C.—
Taxe de 1882, montant à...............
Taxe de 1883, montant à...............
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Joséphine et Jackson, désignés comme les lots Nos. 19, 20 et 21 de l'ilet No. 388, les dits lots Nos. 19, 20 et 21 mesurent ... pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds.

LOTSPITCH, F. B. ET D. F.—
Taxe de 1882, montant à...............
Taxe de 1883, montant à...............
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Galvez, Miro, Deuxième et Troisième, désigné comme l'ilet No. 452, le dit ilet No. 452 mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 236 pieds.

LANTIER, JOSEPH J.—
Taxe de 1882, montant à...............
Taxe de 1883, montant à...............
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Troisième et Deuxième, désignée comme une portion des lots Nos. 18 et 19 de l'ilet No. 315; la dite portion mesure 27 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 115 pieds.

LOGAN, JAMES—
Taxe de 1882, montant à............... $3 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Sixième et Washington, désignés comme lots Nos. 18, 19, 20 et 21 de l'ilet No. 340, les dits lots Nos. 18 et 19 mesurent 52 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 125 pieds, les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent ... de face à la rue Washington sur une profondeur de 125 pieds.

LEEDE, G. H. H.—
Taxe de 1882, montant à............... 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. Patrick, Harmonie et Pleasant, désignée comme une portion de l'ilet No. 306; la dite portion mesure ... pieds 2 pouces de face à la rue Pleasant sur ... pieds de profondeur.

LEEDE, B. W.—
Taxe de 1883, montant à............... 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, St. Patrick, Harmonie et Pleasant, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 306, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Harmonie et St. David.

LOMBARD, E. H.—
Taxe de 1882, montant à............... $19 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Joséphine et St. André, désigné comme lot No. 68 de l'ilet No. 239; le dit lot No. 68 mesure 30 pieds de face à la rue St. Mary sur 94 pieds de profondeur.

LOMBARD, E. H.—
Taxe de 1882, montant à............... $36 00
Taxe de 1883, montant à............... 33 00
Deux certains lots et une portion d'un autre lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Ste. Marie et Félicité désignés comme les lots Nos. 66 et 67 et une portion du lot No. 74 de l'ilet No. 239, les dits lots Nos. 66 et 67 et la portion du lot No. 74 mesurent 90 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces 9 lignes.

LAYMAN, A.—
Taxe de 1882, montant à............... $1 50
Taxe de 1883, montant à............... 1 50
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Septième et Sixième, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 282, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 140 pieds; le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Sixième et St. Denis.

LEE, THOMAS B.—
Taxe de 1882, montant à............... $3 60
Taxe de 1883, montant à............... 3 60
Une portion de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Soraparu et Philippe, désignée comme un tiers des lots No. 69 et 70 de l'ilet No. 28, la dite portion mesure 21 pieds 3 pouces de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds.

LOGAN, Mme JAMES—
Taxe de 1883, montant à............... $36 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Sixième et Washington, désignés comme lots Nos. 14, 15 et 16 de l'ilet No. 94, les dits lots Nos. 14, 15 et 16 mesurent 88 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 160 pieds.

LAURASON, Vve GEORGE—
Taxe de 1882, montant à............... $42 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Joséphine et St. André, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 237; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent 66 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 173 pieds.

LAWLER, Vve THOS. J.—
Taxe de 1883, montant à............... $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Première et Deuxième désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 316, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 100 pieds.

LEOVY, GEORGE—
Taxe de 1883, montant à............... 6c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Thalie et Erato, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 478; la dite portion mesure 65 pieds de face sur une profondeur de 142 pieds.

LEITSCH, A. J. D.—
Taxe de 1883, montant à............... $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Washington et Sixième, désigné comme le lot D de l'ilet No. 276; le dit lot D mesure 42 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 100 pieds.

LEE, Mlle CORNELIA—
Taxe de 1883, montant à............... $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Septième et Harmonie, désigné comme le lot No. 15 de l'ilet No. 307; le dit lot No. 15 mesure 27 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 100 pieds.

LAWLER, Mme THOS. J.—
Taxe de 1883, montant à............... $1 20
Une certaine arrière portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Jackson et Joséphine, désignée comme l'arrière portion de l'ilet No. 320; la dite portion mesure 36 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 60 pieds.

LEATHERS, Mlle COURTNEY LEE—
Taxe de 1883, montant à............... $15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Brainard, Joséphine et St. André, désignés comme les lots Nos. 36 et 37 de l'ilet No. 241; les dits lots Nos. 36 et 37 mesurent 54 pieds 8 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 130 pieds, le dit lot No. 36 forme l'encoignure des rues Carondelet et Brainard.

LEATHERS, THOMAS A.—
Taxe de 1883, montant à............... $126 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Brainard, Joséphine et St. André, désignée comme une portion de l'ilet No. 241; la dite portion mesure 216 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 130 pieds, la dite portion forme l'encoignure des rues Carondelet et Joséphine.

MARSINS, S. A. ET EPOUSE—
Taxe de 1882, montant à...............
Taxe de 1883, montant à...............
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. ...; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 110 pieds.

MURRELL, MAIS—
Taxe de 1882, montant à...............
Taxe de 1883, montant à...............
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Harmonie et Septième, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. ...; le dit lot No. 15 mesure 25 pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 100 pieds.

MITRAND, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à...............
Taxe de 1883, montant à...............
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, St. David, Pleasant et Harmonie, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 309; le dit lot No. 5 mesure 25 pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de 101 pieds.

MARCHAND, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à...............
Taxe de 1883, montant à...............
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Huitième et Septième, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 266, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds 6 pouces de face ... sur une profondeur de 180 pieds.

MEYER, C. J.—
Taxe de 1882, montant à...............
Taxe de 1883, montant à............... 3 60
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Sixième et Septième, désignée comme une portion du lot No. 5 de l'ilet No. 257; la dite portion mesure 67 pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de 50 pieds.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à............... 6c
Taxe de 1883, montant à............... 6c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Lopez, Calliope et Clio, désigné comme un huitième de l'ilet No. 512.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à............... 8c
Taxe de 1883, montant à............... 8c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Rendon, Hagan, Calliope et Clio, désignée comme un huitième de l'ilet No. 510.

MAY, WILLIAM—
Taxe de 1883, montant à...............
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Laurent, Joséphine et St. André, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 291; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Laurent sur une profondeur de 126 pieds.

MILLER, SUC. J. C.—
Taxe de 1882, montant à............... $30 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Félicité et Ste. Marie, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 106; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 116 pieds.

MULLEN, H. J.—
Taxe de 1882, montant à............... $36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Conery et Washington, désigné comme lot No. 34 de l'ilet No. 235; le dit lot No. 34 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 116 pieds.

MILLAUDON, LAURENT—
Taxe de 1882, montant à............... $4 80
Taxe de 1883, montant à............... 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Marie, Félicité, St. Thomas et Chippewa, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 69; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 125 pieds.

MASON, Mme HENRI W.—
Taxe de 1882, montant à............... $18 00
Taxe de 1883, montant à............... 18 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Troisième et Quatrième, désignés comme lots Nos. 16, 17 et 18 de l'ilet No. 96; les dits lots Nos. 16, 17 et 18 mesurent chaque 29 pieds de face à la rue Troisième sur 92 pieds de profondeur.

MASON, Vve A.—
Taxe de 1882, montant............... $6 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Toledano, St. Thomas et Pleasant, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 17, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 172 pieds; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Levée et Toledano.

MORRIS, M. J.—
Taxe de 1882, montant à............... $9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St. Thomas, Toledano et Pleasant, désignés comme les lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 17, les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 172 pieds, le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Levée et Toledano.

MENSMAN, Mme CHAS.—
Taxe de 1882, montant à............... $2 40
Taxe de 1883, montant à............... 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adèle, Rousseau, Levée et St. André, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 32, le dit lot No. 5 mesure 33 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur de 75 pieds.

MURPHY, Mme THOMAS—
Taxe de 1882, montant à............... $4 80
Taxe de 1883, montant à............... 4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Rousseau, Première et Soraparu, désigné comme lot No. 89 de l'ilet No. 46; le dit lot No. 89 mesure 30 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 100 pieds.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à............... 8c
Taxe de 1883, montant à............... 8c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hagan, Euphrosine et Calliope, désignée comme un huitième de l'ilet No. 520.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à............... 8c
Taxe de 1883, montant à............... 8c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Girod, Télémaque, Calliope et Washington, désigné comme un huitième de l'ilet No. 585.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1882, montant à............... 8c
Taxe de 1883, montant à............... 8c
Une portion triangulaire d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Washington et Euterpe désigné comme le huitième d'une portion triangulaire de l'ilet No. 596.

MAY, DR. F.—
Taxe de 1883, montant à............... 8c
Taxe de 1883, montant à............... 8c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magan, Clarke, Calliope et Washington, désignée comme un huitième de l'ilet No. 581.